



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 15 septembre 2014

Communiqué de presse

Élection des juges consulaires au tribunal mixte de commerce

L'élection des 2 juges consulaires du tribunal mixte de commerce aura lieu dans la première quinzaine du mois d'octobre 2014, par correspondance.

Le collège électoral consulaire est composé des délégués consulaires, des juges en exercice du tribunal mixte de commerce et des anciens juges du tribunal mixte de commerce ayant demandé à être inscrits sur la liste électorale.

Les votes se dérouleront, par correspondance, dès la réception du matériel électoral et jusqu'au :

- * **30 septembre 2014, à 18 heures, au plus tard**, pour le premier tour,
- * **13 octobre 2014, à 18 heures, au plus tard**, en cas de second tour.

Les opérations de dépouillement des votes auront lieu, pour le premier tour le **mercredi 1^{er} octobre 2014** et en cas de second tour le **mardi 14 octobre 2014** au Palais de Justice de Fort-de-France, siège du tribunal mixte de commerce.

Liste des candidats :

- **Monsieur Georges Pierre VERTUEUX**
- **Monsieur Henri Victor Roger HILLION**

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42- audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1